

Aux parents des écoliers scolarisés de la 3P à la 8P à la rentrée scolaire d'août 2022

Information concernant l'inscription aux APEMS
(Accueils pour Écoliers en Milieu Scolaire)
la MandiBulle, la Bulle d'Air et la RentiBulle
pour l'année scolaire **2022-2023**



Les inscriptions seront ouvertes à partir du 1^{er} mai 2022

La RentiBulle s'adresse aux enfants scolarisés dans les classes de Cocagne et de Villars-Ste-Croix.

Les APEMS proposent un accueil du lundi au vendredi, y compris le mercredi, selon les horaires suivants :

Matin :	de 07h00 à 08h30
Midi :	de 11h50 à 13h30
Après-midi :	de 15h00 à 18h00
Mercredi après-midi :	de 13h30 à 17h00

Le formulaire d'inscription sera disponible dans la journée du 30 avril 2022 sur www.bussivillaje.ch ou auprès de BussiVillAje. Le règlement du Réseau ainsi que les directives APEMS sont disponibles sur ce même site internet ou sur demande.

 **En cas de questions, vous pouvez contacter le secrétariat du Réseau par téléphone ou par mail. Les questions pédagogiques ou organisationnelles seront transmises à l'équipe éducative qui reprendra contact avec les parents.** 

Dès le 1er mai 2022, les documents devront être transmis au Réseau **BussiVillAje** (par courrier postal ou électronique mais uniquement en format numérisé et PDF ou dans la boîte aux lettres extérieures). Les photos de document ne seront pas prises en considération.

Seuls les bulletins d'inscription dûment complétés, datés, et signés seront pris en compte. Les ménages qui pensent avoir droit à un subside selon le revenu doivent joindre leurs justificatifs de revenu. Les ménages dont le revenu a été révisé en mars 2022 sont tenus d'annoncer uniquement les changements.

Réseau BussiVillAje